

RÈGLEMENTS DU LABNET

Janvier 2007

- ☒ Une carte d'abonnement active à la bibliothèque sera exigée à chaque inscription. **Si l'utilisateur n'a pas cette carte, il devra déboursier le même frais qu'un non-résident pour avoir accès à Internet soit 3 \$/heure.** Ce frais de 3 \$/heure est également applicable à la dernière période de la journée même si elle ne dure que 45 minutes.
- ☒ Seuls les utilisateurs en règle peuvent utiliser le Labnet (l'utilisateur ne doit pas avoir de frais impayés dans son dossier).
- ☒ Les séances commencent à chaque heure, débutant lors de l'ouverture de la bibliothèque. La dernière période de la journée ne sera que de 45 minutes.
- ☒ La réservation d'un poste se fait sur place le jour même.
- ☒ L'utilisateur ne peut être accompagné que d'une personne, donc pas plus de deux (2) personnes par ordinateur.
- ☒ L'utilisateur peut réserver une (1) heure à la fois. S'il n'y a pas beaucoup de monde, il peut disposer d'une autre heure mais il doit venir au comptoir afin de se réinscrire pour cette heure.
- ☒ Un retard de 15 minutes entraîne l'annulation de la réservation, à moins qu'il n'y ait personne dans le Labnet. L'utilisateur en retard ne bénéficie que du temps restant.
- ☒ Il est interdit de consulter des postes à caractère pornographique ou violent. L'impression de matériel pornographique est interdite.
- ☒ Le labnet est divisé comme suit : 4 postes adultes (1 côté), 4 postes jeunes (1 côté) La division des postes adultes vs jeunes sera la même toute la journée. Les adultes continuent à avoir la priorité et peuvent utiliser les postes jeunes s'ils sont inoccupés. L'inverse n'est pas vrai.
- ☒ L'utilisateur doit être autonome dans son utilisation d'Internet.
- ☒ Il y a des frais pour l'impression de pages Internet : 0,25\$/page, 0,10\$/page/10e page et plus en noir et blanc. L'utilisateur doit payer pour **toutes** les pages qu'il imprime.
- ☒ La bibliothèque n'est pas responsable de la lenteur du système ou des difficultés avec les équipements. L'utilisateur doit céder sa place nonobstant toutes les difficultés qu'il a pu avoir avec le système dans sa période d'une heure. Il peut toutefois réserver une autre séance, immédiatement s'il y a de la place ou ultérieurement.

La violation de ces règlements entraînera l'interdiction d'accès au Labnet, actuelle et/ou future.